

Zones d'intervention

Écrit par Administrator

Samedi, 09 Juin 2012 07:21 - Mis à jour Lundi, 10 Juin 2013 13:58

Communes pour les cours à domicile :

En proximité (zone bleue) : Mellac, Querrien, Quimperlé et Tréméven.

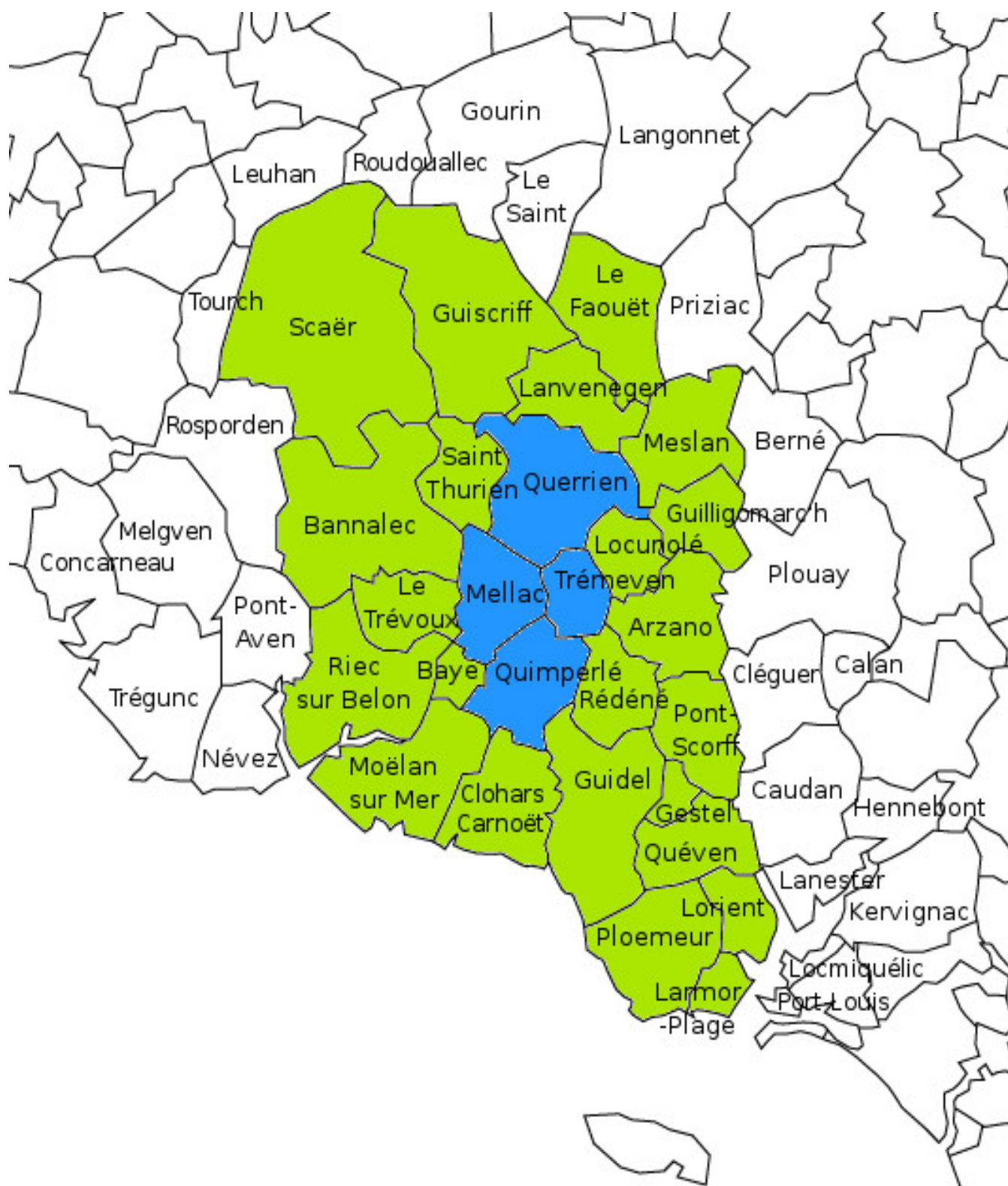
Zone verte : Arzano, Bannalec, Baye, Clohars-Carnoët, Gestel, Guidel, Guilligomarc'h, Guisriff, Lanvenegen, Larmor-Plage, Le Faouët, Locunolé, Lorient, Meslan, Moëlan-sur-Mer, Ploemeur, Pont-Scorff, Quéven, Rédéné, Riec-sur-Belon, Saint-Thurien, Scaër et Le Trévoux.

Sur demande et selon le projet, il peut y avoir des possibilités pour d'autres communes (par exemple jusqu'à Quimper et Vannes).

Zones d'intervention

Écrit par Administrator

Samedi, 09 Juin 2012 07:21 - Mis à jour Lundi, 10 Juin 2013 13:58



Zones d'intervention

Écrit par Administrator

Samedi, 09 Juin 2012 07:21 - Mis à jour Lundi, 10 Juin 2013 13:58



Caudan